

DÉPARTEMENT DES VOSGES

COMMUNE DE

SANCHEY

P.L.U.

plan local d'urbanisme

1^{ère} RÉVISION

ANNEXES

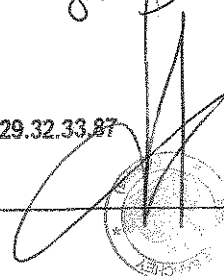
ANNEXE SANITAIRE
(ASSAINISSEMENT)

P.L.U. ARRÊTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2010

P.L.U. APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2010

J-P. CHEVASSU Urbaniste S.F.U. qualifié O.P.Q.U. 27, Rue de l'Elle 88510 ELOYES fax+tél 03.29.32.33.87

*Le Maire
Gilles Dubois*



Commune de SANCHEY

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXE SANITAIRE

RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Sanche y dispose actuellement, dans le cadre du Syndicat d'épuration Chaumousey-Sanche y, d'un réseau de collecte et de traitement des eaux usées conforme à une maîtrise des pollutions et couvrant environ 65% de l'habitat.

La collecte: Le réseau draine les secteurs bâtis de la commune sur les axes principaux (route des Vosges, rue de la Libération, rue du Lac) ainsi que sur les voies et lotissements situés à proximité.

Un relevage se situe rue du Pont Tournant, à proximité du canal des Vosges, et collecte les rues des Forges, du Pont Tournant et partiellement la rue de la Libération, y compris les voies annexes.

Une suppression de ce poste est envisagée: des emplacements réservés ont été créés à cet effet dans le cadre de la présente révision du PLU.

La rue du Fort dispose uniquement d'un réseau de collecte des eaux usées. Dans l'avenir un réseau d'eaux pluviales, nécessaire, sera réalisé.

A l'inverse, la rue de l'Avière est dotée d'un réseau d'eaux pluviales. Ce réseau sera complété dans le futur par des canalisations d'eaux usées.

L'étude du Schéma Directeur d'Assainissement, en cours, permettra dans l'avenir de mettre en place une politique d'extension du réseau de collecte des eaux usées.

L'assainissement autour du plan d'eau de Bouzey sera créé dans un proche avenir.

Le traitement: un lagunage se situe sur le territoire de la commune de Chaumousey. Il est géré par le Syndicat d'épuration Chaumousey-Sanchez.

Sa capacité actuelle est de 1500 équivalent/habitants. Il pourrait dans un avenir proche être saturé du fait du développement des deux communes.

La création d'une unité de traitement sur la commune de Sanchez sera étudiée prochainement et réalisée en fonction des possibilités et de la nécessité.

COMMUNE DE SANCHEY

plan local d'urbanisme

1ère REVISION

ANNEXES

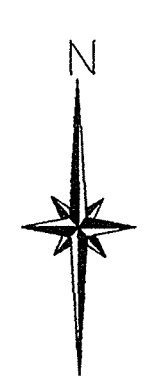
ANNEXE SANITAIRE
(ASSAINISSEMENT)

1:5000







ARRÊTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 JUIN 2009
APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 31 MARS 2010

J-p chevassu urbaniste sfu qualifié opqu
27 rue de l'école 88510 éloyes - tél. + fax 03.29.32.33.87

*Le Maire
Gilles Jullien*



LEGENDE

-  Collecteur d'eaux usées
-  Canalisation de relevage
-  Station de relevage
-  Vers lagunage
-  Collecteur d'eaux pluviales
-  Exutoire: ruisseau, Avière

DÉPARTEMENT DES VOSGES

COMMUNE DE
SANCHEY

P.L.U.
plan local d'urbanisme

1^{ère} RÉVISION


ANNEXES

ANNEXE SANITAIRE
(EAU POTABLE)

P.L.U. ARRÊTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2009

P.L.U. APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2010

J-P. CHEVASSU Urbaniste S.F.U. qualifié O.P.Q.U. 27, Rue de l'Elle 88510 ELOYES fax+tél 03.29.32.33.87

Le Maire
Gilles Dubois


Uxegney, le 24 mars 2007

ANNEXE

Le Syndicat intercommunal de Eaux de l'Avière est constitué des communes de CHAUMOUSEY, DOMEVRE SUR AVIERE, LES FORGES, SANCHEY, et UXEGNEY. Le Syndicat regroupe ainsi 2603 abonnés au réseau d'eau potable. Les ressources en eau proviennent de 6 captages situés sur la commune de RENAUVOID : sources I à IV, Bellavista et des Charbonniers. L'eau des captages alimente gravitairement une station de traitement par neutralisation et désinfection pour être ensuite refoulé à partir d'une bache de stockage de 380 M3 vers le réservoir principal de Xatimont d'une contenance de 1200 m3.

Deux autres réservoirs alimentent également le Syndicat des Eaux, il s'agit du réservoir semi-enterré de la « Cense Pellet », d'une capacité de 400 M3, implanté sur la commune des Forges, et du réservoir de la « Godelle », d'une capacité de 200 M3, situé sur la commune d'Uxegney.

L'alimentation de la commune de Sanchey est desservie en premier par la canalisation principale de diamètre 200 mm en fonte, en provenance du réservoir principal de Xatimont, qui alimente par la suite les autres communes adhérentes au Syndicat.

Au plan quantitatif, les dernières études diagnostic réseau et production démontrent qu'actuellement l'eau ne manque pas à ce jour. Le Syndicat se suffit à lui même au vu de l'urbanisation existante mais les résultats de l'enquête mettent en évidence que l'évolution démographique et industrielle en cours engendrera des perturbations dans les distributions de l'eau pour l'ensemble des abonnés du Syndicat.

Le réseau desservant les communes est ancien certes, mais il est entretenu et subit une modernisation pour rentrer dans le cadre des mesures préconisées par les conclusions des études.

L'enquête démontre que le rapport entre les volumes d'eau prélevé et le volume facturé est excellent.

COMMUNE DE SANCHEY

plan local d'urbanisme

1ère REVISION

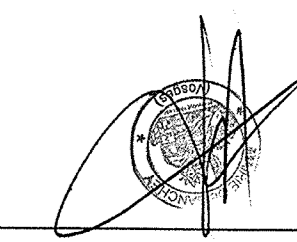
ANNEXES

ANNEXE SANITAIRE
(EAU POTABLE)

1:5000

ARRÊTÉ PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 JUIN 2010
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 MARS 2010

J-p chevassu urbaniste sfu qualifié opqu
27 rue de l'olle 88510 éloyes - tél. + fax 03.29.32.33.87



LEGENDE

- C Captage
- SP Station de Pompage
- R Réservoir
- SN Station de neutralisation
- Canalisation existante
- - - Réseau de DARNIEULLES
- PI Poleau incendie

DÉPARTEMENT DES VOSGES

COMMUNE DE

SANCHEY

P.L.U.

plan local d'urbanisme

1^{ère} RÉVISION

ANNEXES

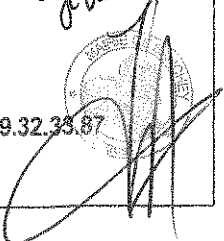
ANNEXE SANITAIRE
(DÉCHETS)

P.L.U. ARRÊTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2010

P.L.U. APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2010

J-P. CHEVASSU Urbaniste S.F.U. qualifié O.P.Q.U. 27, Rue de l'Elle 88510 ELOYES fax+tél 03.29.32.33.87

*de Maire
Gilles Blas*



Commune de SANCHEY

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXE SANITAIRE

DÉCHETS

La compétence collecte et traitement des déchets ménagers de SANCHEY a été déléguée à la Communauté de Communes du Pays d'Olima et du Val d'Avière, qui l'a elle-même déléguée au SICOVAD, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Déchets.

Le SICOVAD, dans l'exercice de sa compétence, propose aux habitants de SANCHEY, les services suivants:

- la collecte des déchets recyclables secs, au porte à porte une fois par semaine, en sac translucide ou en bac de regroupement collectif;
ces déchets, après collecte, sont acheminés vers un centre de tri, sont séparés par famille de matériaux, puis sont valorisés;
- la collecte des déchets résiduels, au porte à porte une fois par semaine également, en bac individuel ou en sac;
ces déchets collectés sont incinérés à l'usine d'incinération des ordures ménagères de RAMBERVILLERS;
- la collecte des objets encombrants, au porte à porte deux fois par an (printemps et automne);
les bois, déchets électriques et électroniques sont collectés séparément et font l'objet de valorisation énergétique ou en tant que matière;
les déchets encombrants qui ne sont pas valorisables sont enfouis au CET II (Centre d'Enfouissement Technique de classe II) à MENARMONT;
- le verre est collecté en apport volontaire;
la commune dispose de 4 sites équipés de conteneurs à verre;
une fois collecté, le verre est acheminé sur le site de BSN à GIRONCOURT-SUR-VRAINE, est trié puis transformé en canettes;
- pour tous les autres déchets, les habitants de SANCHEY disposent de la déchetterie de LES FORGES, ouverte tous les jours de la semaine (sauf jours fériés).